

CONGRÈS #1



La gestion des entreprises du secteur des courses Hippiques sous ses aspects fiscaux : « La TVA et autres »

11 Mai 2021

De 16h à 18h



PROGRAMME

Présidente du Congrès : **Anne-Catherine LOISIER**, Sénatrice de la Côte-d'Or

Invités d'honneur :

Aurore BERGÉ, Députée des Yvelines

Béatrice GOSSELIN, Sénatrice de la Manche

Laurent SAINT MARTIN, Député du Val-de-Marne

Congrès animé par **Mr Philippe BOUCHARA**, Vice-Président de la Fédération Nationale des Courses Hippiques

Coordinatrice : **Martine Della-Rocca**, Déléguée Générale CIFCE

- 16h00 :** Accueil Martine Della-Rocca Fasquelle
- 16h08 :** **Ouverture des débats**
Présidente de séance Anne-Catherine Loisier, Sénatrice de Côte d'Or
- 16h15 :** Maître Julien Forget, avocat fiscaliste du Cabinet Terrésa
TVA Élevage (poulain)
Analyse comptable, par Gilles Ozouf expert-comptable du cabinet comptable FITECO
La parole donnée aux Parlementaires
Questions du public
- 16h45 :** Maître Anne Grousset, avocat associée, fiscaliste spécialiste de la TVA Cabinet Lefebvre
TVA sur les gains des Propriétaires
Analyse comptable, par Gilles Ozouf, expert-comptable du Cabinet comptable FITECO
La parole donnée aux Parlementaires
Questions du public
- 17h15 :** Maître Anne Grousset, avocat associée, fiscaliste spécialiste de la TVA Cabinet Lefebvre
La TVA et l'Europe
La parole donnée aux Parlementaires
Question du public
- 17h30 :** **Les experts et politique répondent aux questions envoyées par le public**
- 17h50 :** **Conclusion du débat** par les parlementaires invités d'honneur
- 18h00 :** **Clôture**



Syndicat National des Propriétaires de Chevaux de Course ou Galop
Les Propriétaires

